

Atténuer le risque de baisse grâce aux solutions multi-actifs

Sommaire de l'événement

Notre webinaire récent sur l'atténuation du risque de baisse grâce aux solutions multi-actifs présentait les réflexions de Nelson Arruda, gestionnaire de portefeuille et chef de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie.

Points à retenir

- Il y a actuellement plus de 6 millions de personnes âgées de 60 ans et plus au Canada, et il devrait y en avoir 10 millions d'ici la fin de la décennie. Sur la même période, leur patrimoine à investir devrait passer de 3 200 milliards de dollars à plus de 5 000 milliards¹.
- Le marché de la retraite, vaste et en croissance, est souvent assorti d'un horizon de placement de 25 ans et de nouveaux risques tout à fait différents de ceux associés à la phase d'accumulation.
- Nos Portefeuilles de revenu mensuel, adaptés à ces nouveaux risques, ont constamment démontré leur efficacité depuis leur création.

Pourquoi est-ce important?

Les trois grands risques de la retraite sont le risque d'inflation et de marché (capital), le risque lié à la séquence des rendements (moment) et le risque d'épargne insuffisante (longévité).

Nos Portefeuilles de revenu mensuel, conçus en fonction de ces risques, cherchent l'équilibre entre l'atténuation du risque de baisse, la production d'un revenu et la croissance du capital. Trois profils de risque sont offerts : prudent, équilibré et croissance.

Atténuation du risque de baisse

Depuis les années 1950, il y a eu des baisses du marché de plus de 20 % tous les six ans en moyenne. Ces baisses peuvent avoir des effets dévastateurs sur les gens à la retraite, qui n'auront peut-être pas le temps de rebâtir leur portefeuille. Les Portefeuilles de revenu mensuel sont conçus pour atténuer le risque de baisse, grâce à une gestion du risque implicite et explicite. La composante implicite comprend une vaste diversification entre catégories d'actifs et régions. Le risque de taux d'intérêt est géré par une position dans le Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie, qui emploie des stratégies tactiques à cet effet. Il y a aussi une petite pondération en actifs sensibles à l'inflation ainsi qu'une surpondération stratégique du dollar américain, une valeur refuge.

Or il arrive que les corrélations des catégories d'actifs convergent, et c'est là que la gestion du risque explicite entre en jeu. Nous avons recours à des options pour couvrir en permanence notre position en actions, compte tenu des coûts, de la liquidité et des résultats dans différents régimes. Notre stratégie de revenu fixe fait intervenir des options de vente et une certaine gestion tactique. Cette stratégie de gestion du risque à plusieurs volets nous permet d'offrir la protection contre les baisses que recherchent les personnes à la retraite.

Revenu

Le flux de revenu est très important, car il remplace le revenu d'emploi régulier des gens retraités. Les trois portefeuilles cherchent à faire augmenter le revenu généré en investissant dans des actions à dividendes et des obligations à rendement élevé, et versent une distribution à taux fixe de 4 %, revenu stable que les personnes à la retraite peuvent utiliser pour gérer leurs dettes.

Croissance

Selon un sondage récent, 71 % des gens à la retraite pensent que leur portefeuille devrait être axé sur la protection, pas la croissance. Nous sommes d'avis que la croissance est sous-estimée, puisque beaucoup de gens passeront plus de 25 ans à la retraite. Nos Portefeuilles de revenu mensuel sont conçus pour participer à la croissance, et leur rendement en témoigne. À ce jour, les portefeuilles ont surpassé la majorité des homologues de leur catégorie. Toutefois, le rendement n'est qu'une partie de l'équation. Comparativement à nos homologues, nos écarts-types sur cinq ans sont environ 33 % moins volatils et nos ratios de Sharpe sont environ deux fois plus élevés, ce qui indique que nous avons pris beaucoup moins de risque par unité de rendementⁱⁱ.

Que peuvent faire les conseillers et conseillères?

Les Portefeuilles de revenu mensuel, conçus pour les personnes à la retraite, peuvent simplifier votre pratique et l'expérience de placement de vos clients et clientes. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il est temps de repenser votre approche d'élaboration de portefeuilles et d'envisager les Portefeuilles de revenu mensuel Mackenzie.

ⁱ Source : Institut canadien des actuaires; Statistique Canada.

ⁱⁱ Source : Placements Mackenzie, Morningstar, au 31 décembre 2022

Depuis les dates de lancement : Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie – 21 avril 2015; Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie – 13 janvier 2015; Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie – 19 octobre 2021.

Notice juridique

Réservé aux conseillers. Aucune partie des renseignements contenus aux présentes ne peut être reproduite ou distribuée au public, car ces renseignements ne sont pas conformes aux normes applicables sur les communications de vente à l'intention des investisseurs. Mackenzie ne sera tenue aucunement responsable de tout conseiller qui communiquera ces renseignements aux investisseurs.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers concernant des événements futurs. Les renseignements prospectifs sont de par leur nature assujettis entre autres à des risques, incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels et ceux exprimés dans les présentes. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues ou les catastrophes. Veuillez soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et ne pas accorder une confiance exagérée aux renseignements prospectifs. L'information prospective contenue dans le présent document n'est à jour qu'au 31 décembre 2022. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés par suite de nouveaux renseignements, de circonstances changeantes, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son intégralité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.

© 2023 Placements Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1. Tous droits réservés.

© 2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : 1) sont la propriété de Morningstar et de ses fournisseurs de contenu; 2) ne peuvent être reproduites ou distribuées; 3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à-propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Le rendement antérieur n'est pas garant des résultats futurs. Ce matériel est destiné aux fins d'éducation et d'information. Il ne constitue pas une recommandation visant un produit de placement, une stratégie ou une décision quelconque et ne vise pas à laisser entendre qu'une quelconque démarche doit être entreprise ou évitée. Il n'a pas pour vocation de tenir compte des besoins, des circonstances et des objectifs d'un investisseur donné. Placements Mackenzie, qui perçoit des frais lorsqu'un client sélectionne ses produits et services, ne fournit pas des conseils impartiaux à titre fiduciaire en présentant ce matériel de vente et de commercialisation. Ces renseignements ne constituent pas un conseil d'ordre fiscal ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller professionnel avant de prendre des décisions financières ou en matière de placement ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur les règles fiscales ou toute autre règle prévue par la loi, ces règles étant complexes et assujetties à des modifications.

© 2023 Placements Mackenzie. Tous droits réservés. Les classements par quartile et le nombre d'homologues surclassés sont calculés par Placements Mackenzie en fonction des données au niveau de la série du fonds fournies par Morningstar. La Cote Morningstar reflète le rendement des titres de série F au 31 décembre 2022 et est susceptible de varier tous les mois. La cotation est une évaluation objective quantitative du rendement ajusté en fonction du risque d'un fonds par rapport à celui des autres fonds de sa catégorie. Seuls les fonds qui existent depuis au moins trois ans peuvent figurer au classement. La cotation globale d'un fonds représente la moyenne pondérée des rendements sur trois, cinq et dix ans, le cas échéant, en fonction des rendements des bons du Trésor à 91 jours et du groupe d'homologues. Un fonds ne peut être coté que si le groupe de pairs contient suffisamment de fonds pour permettre une comparaison sur au moins trois ans. Si un fonds se retrouve parmi les meilleurs 10 % de sa catégorie, il reçoit cinq étoiles; s'il obtient un résultat parmi les 22,5 % suivants, il obtient quatre étoiles; une place parmi les 35 % du milieu lui vaut trois étoiles; ceux dans les 22,5 % qui suivent reçoivent deux étoiles; et les derniers 10 % se voient attribuer une étoile. Pour plus de précisions sur la cotation de Morningstar, rendez-vous au www.morningstar.ca. Les classements par quartile et le nombre d'homologues surclassés sont calculés par Placements Mackenzie en fonction des données au niveau de la série du fonds fournies par Morningstar. Les catégories du CIFSC, les cotes étoiles et le nombre de fonds dans chaque catégorie sont les suivantes : La Cote Morningstar reflète le rendement des titres de série F au 31 décembre 2022 et est susceptible de varier tous les mois. La cotation est une évaluation objective quantitative du rendement ajusté en fonction du risque d'un fonds par rapport à celui des autres fonds de sa catégorie. Seuls les fonds qui existent depuis au moins trois ans peuvent figurer au classement. La cotation globale d'un fonds représente la moyenne pondérée des rendements sur trois, cinq et dix ans, le cas échéant, en fonction des rendements des bons du Trésor à 91 jours et du groupe d'homologues. Un fonds ne peut être coté que si le groupe de pairs contient suffisamment de fonds pour permettre une comparaison sur au moins trois ans. Si un fonds se retrouve parmi les meilleurs 10 % de sa catégorie, il reçoit cinq étoiles; s'il obtient un résultat

parmi les 22,5 % suivants, il obtient quatre étoiles; une place parmi les 35 % du milieu lui vaut trois étoiles; ceux dans les 22,5 % qui suivent reçoivent deux étoiles; et les derniers 10 % se voient attribuer une étoile. Pour plus de précisions sur la cote de Morningstar, rendez-vous au www.morningstar.ca.